

Au premier trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois se stabilise (+ 0,1 %), après une progression de 3,1 % au trimestre précédent. Il demeure ainsi sur un niveau historiquement élevé. Cette stabilité résulte d'une hausse des embauches CDI (+ 0,8 %) compensant la baisse des embauches en CDD de plus d'un mois (- 0,5 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent de 6,7 %. Cette évolution résulte de la forte hausse des embauches en CDI (+ 14,3 %), celles en CDD de plus d'un mois croissant légèrement (+ 0,4 %).

Le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois dans les entreprises de moins de 20 salariés (TPE) affiche ce trimestre une augmentation de 3,7 % (après + 2,5 % le trimestre précédent), tirée par la hausse conjointe des embauches en CDD de plus d'un mois (+ 3,8 %) et de celles en CDI (+ 3,5 %). Les embauches de plus d'un mois des entreprises de 20 salariés ou plus sont quant à elles en baisse (- 2,3 % après + 3,6 %). Néanmoins, sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois progresse quelle que soit la taille de l'entreprise.

Au premier trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois progresse sensiblement (+ 0,8 %) dans l'industrie et légèrement (+ 0,2 %) dans le tertiaire, mais est en fort repli dans la construction (- 3,3 %). Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent dans les trois secteurs (respectivement + 11,5 %, + 6,1 % et + 6,9 %).

Sur un an, les embauches de plus d'un mois progressent dans toutes les régions de métropole. Les régions Corse, Pays-de-la-Loire, Provence AlpesCôte d'Azur et Nouvelle Aquitaine sont les plus dynamiques.

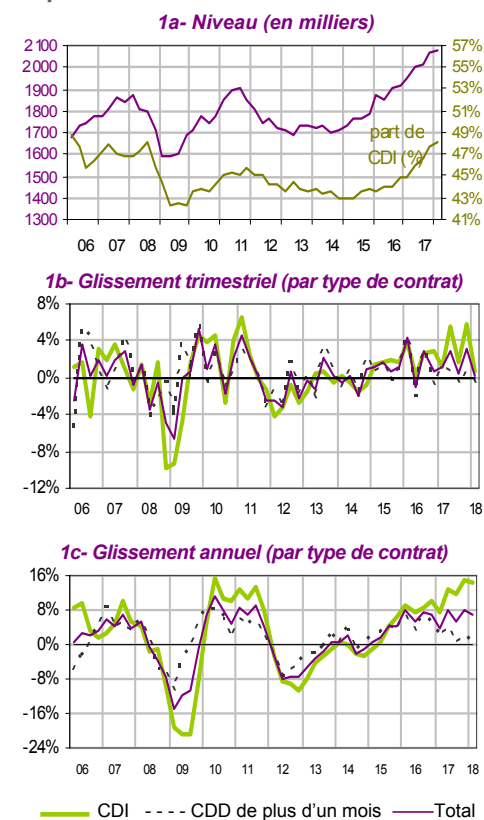
LES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS RESTENT SUR UN HAUT NIVEAU AU PREMIER TRIMESTRE 2018

Au premier trimestre 2018, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois¹ est stable (+ 0,1 % après + 3,1 % au quatrième trimestre 2017). Il s'établit ainsi au niveau historique de 2,07 millions d'embauches sur le trimestre (graphique 1, tableaux 1 et 3).

Cette évolution résulte de la hausse des déclarations en CDI (+ 0,8 % après + 5,8 % le trimestre précédent) combinée à la baisse des déclarations d'embauche en CDD de plus d'un mois (- 0,5 % après + 0,8 %, graphique 1b et tableaux 1 et 3). Les embauches en CDD de moins d'un mois progressent de 0,4 %, après + 1,5 % au trimestre précédent. Ainsi, au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim augmente de 0,3 % au premier trimestre 2018 (tableaux 1 et 3).

Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois reste élevé : + 6,7 %. L'évolution observée au premier trimestre 2018 s'explique par la forte hausse des embauches en CDI (+ 14,3 %) et, dans une bien moindre mesure, de celles en CDD de plus d'un mois (+ 0,4 %, graphique 1c et tableau 3).

Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim



Source : Acooss - Urssaf

Tableau 1 : Estimation * des déclarations d'embauche hors intérim au cours du premier trimestre 2018 (données CVS-CJO)

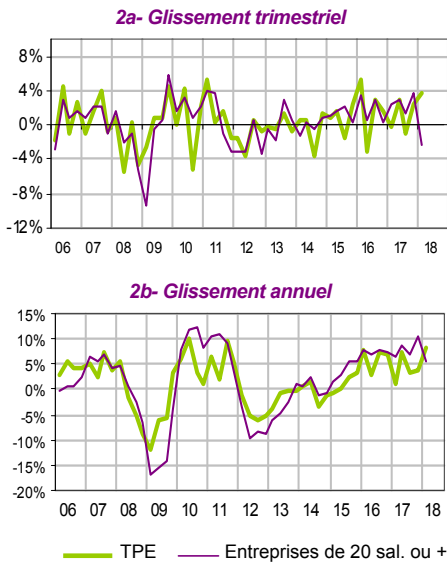
Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Déclarations d'embauche de plus d'un mois	869	1 205	2 074	+ 3,7	- 2,3	+ 0,1
dont CDD de plus d'un mois	434	643	1 077	+ 3,8	- 3,2	- 0,5
dont CDI	435	562	997	+ 3,5	- 1,2	+ 0,8
CDD de moins d'un mois	1 295	3 130	4 425	+ 1,1	+ 0,1	+ 0,4
Total des déclarations d'embauche	2 163	4 335	6 498	+ 2,1	- 0,6	+ 0,3

* Données provisoires

Source : Acooss - Urssaf

¹ Cette publication porte sur les déclarations d'embauche hors intérim, principalement celles de plus d'un mois (CDI et CDD de plus de 31 jours).

Graphique 2 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois par taille d'entreprise



Source : Acooss – Urssaf

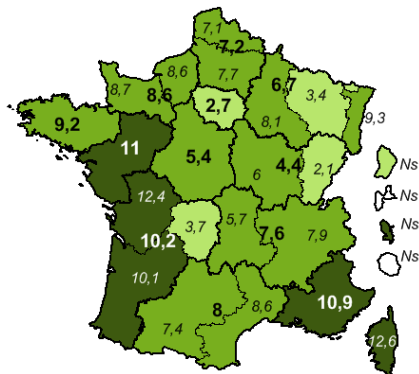
Les déclarations d'embauche de moins d'un mois continuent de croître (+ 1,4 % sur un an), portant à + 3,0 % le glissement annuel du total des déclarations d'embauche hors intérim.

Baisse dans les entreprises de 20 salariés ou plus ...

Au premier trimestre 2018, les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent de 3,7 % dans les entreprises de moins de 20 salariés (TPE) après + 2,5 % et - 1,0 % les deux derniers trimestres. Cette évolution résulte à la fois de la hausse des embauches en CDD de plus d'un mois (+ 3,8 % après + 0,6 %) et de celle des embauches en CDI (+ 3,5 % après + 4,4 %, *graphique 2a et tableaux 1 et 3*).

Carte : Glissement annuel des embauches de plus d'un mois au premier trimestre 2018 (en %)

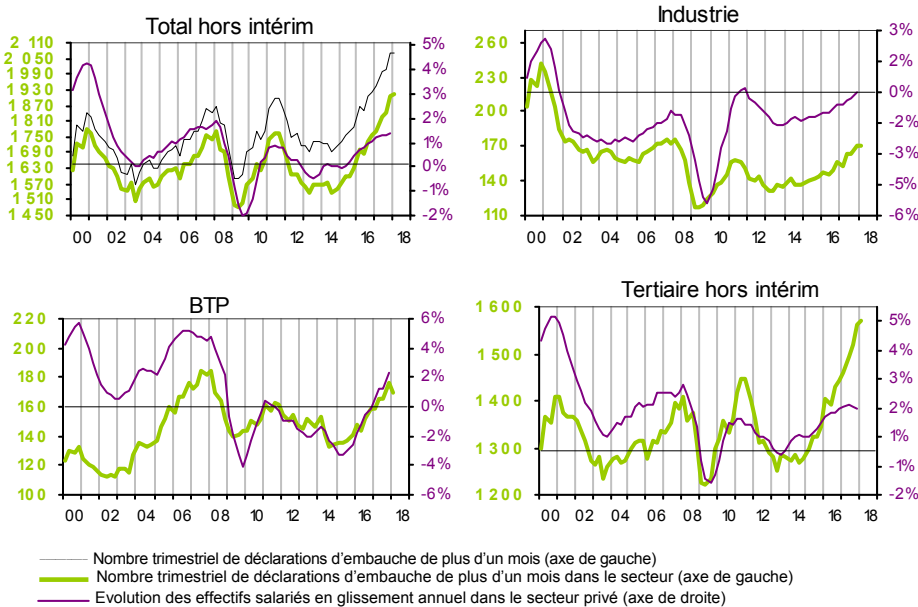
Moyenne France : + 6,7 %



Source : Acooss – Urssaf

Note : les chiffres en gras portent sur le périmètre des régions administratives en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016.

Graphique 3 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois (en milliers) et glissement annuel de l'emploi par secteurs (hors intérim)



Source : Acooss – Urssaf

En glissement annuel, les embauches de plus d'un mois progressent de 8,1 % dans les TPE.

En revanche, les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de 20 salariés ou plus baissent de 2,3 %, après + 3,6 %. Les déclarations d'embauche en CDD de plus d'un mois diminuent (- 3,2 %), ainsi que celles en CDI (- 1,2 %). Néanmoins, sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de 20 salariés ou plus augmentent de 5,6 % (*graphique 2b*).

... et dans la construction

Au premier trimestre 2018, les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent dans l'industrie (+ 0,8 % après + 3,8 %) et stagnent dans le tertiaire (+ 0,2 % après + 2,8 %). Elles sont en revanche en fort repli dans la construction (- 3,3 % après + 6,0 %).

Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois progresse néanmoins dans les trois grands secteurs : + 11,5 % dans l'industrie, + 6,9 % dans la construction et + 6,1 % dans le tertiaire.

Hausse dans toutes les régions de la métropole

Sur un an, les régions Corse, Pays-de-la-Loire, Provence Alpes Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine enregistrent les plus fortes hausses du nombre d'embauches de plus d'un mois (plus de 10 %).

Aurélie Thorel

Urssaf Nord-Pas-de Calais

Viviana Zamfir

Département des études statistiques et de l'animation du réseau DESAR

Encadré 1 : Révision des glissements trimestriels des déclarations d'embauche aux deux derniers trimestres en isolant l'effet de la mise à jour des modèles de CVS-CJO

Ce trimestre, une partie des révisions est imputable à la mise à jour des coefficients saisonniers intervenue dans le cadre de la présente publication (*encadré 2*). Par rapport à la publication du trimestre précédent, le glissement trimestriel des embauches de plus d'un mois du quatrième trimestre 2017 a été révisé à la baisse de 0,3 point. Cette révision se décompose en une diminution de 0,7 point imputable à la mise à jour du modèle CVS-CJO et une hausse de 0,4 point au titre de la révision des données brutes.

en points de pourcentage	T3 2017			T4 2017		
	hors cvs	cvs	total	hors cvs	cvs	total
DPAE de plus d'un mois	0,4	0,5	0,9	0,4	-0,7	-0,3
dont CDD > 1 mois	0,6	1,0	1,6	0,3	-0,3	0,0
dont CDI	0,2	0,0	0,2	0,5	-1,1	-0,6
CDD de moins d'un mois	0,4	0,8	1,2	0,1	-0,4	-0,3
Total des DPAE	0,4	0,7	1,1	0,2	-0,5	-0,3

Source : Acooss – Urssaf

Tableau 2 : Déclarations d'embauche par secteur détaillé d'activité (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Embauches de plus d'un mois					Ensemble des embauches (y.c. moins d'un mois)			
	Glissements trimestriels en %				Glissement annuel en % 2018 T1	Niveaux 2018 T1			
	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1		CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche
BZ Industries extractives	- 4,6	- 3,0	+ 16,3	+ 10,4	+ 18,7	101	462	603	1 166
CA Industries agro-alimentaires	+ 5,2	- 2,8	+ 4,4	+ 2,6	+ 9,5	30 026	33 876	25 974	89 877
CB Habillement, textile et cuir	+ 3,2	+ 2,9	+ 3,9	+ 0,8	+ 11,3	3 217	4 142	3 438	10 798
CC Bois et papier	+ 8,2	- 3,5	+ 2,7	+ 3,8	+ 11,4	3 056	3 847	4 473	11 376
CD Cokéfaction et raffinage	+ 10,9	+ 16,2	- 5,4	+ 81,7	+ 121,3	0	0	150	150
CE Industrie chimique	+ 4,8	+ 4,4	+ 0,6	+ 3,4	+ 13,9	960	2 999	2 880	6 839
CF Industrie pharmaceutique	+ 7,6	+ 3,9	- 3,9	- 10,4	- 3,8	67	1 464	1 289	2 820
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	+ 8,9	+ 5,1	+ 7,0	+ 0,2	+ 22,7	2 067	5 200	5 823	13 090
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	+ 7,7	- 0,3	+ 4,8	+ 2,4	+ 15,1	2 813	7 725	10 289	20 827
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	+ 6,7	+ 1,8	+ 1,2	+ 5,4	+ 15,8	303	1 920	3 027	5 250
CJ Fabrication d'équipements électriques	+ 9,6	- 0,9	+ 12,2	- 2,8	+ 18,4	434	1 624	2 261	4 319
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	+ 9,7	+ 9,3	+ 3,4	- 3,0	+ 20,2	793	2 891	4 214	7 899
CL Fabrication de matériels de transport	+ 3,1	- 3,3	+ 6,1	+ 2,3	+ 8,1	496	4 129	5 744	10 369
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	+ 7,2	+ 2,8	+ 2,8	- 4,2	+ 8,4	4 226	7 898	9 321	21 445
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	+ 6,2	+ 5,9	- 2,3	- 3,2	+ 6,4	338	1 726	2 059	4 123
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	+ 5,9	- 3,0	+ 9,1	- 6,0	+ 5,3	6 273	5 411	5 196	16 881
FZ Construction	+ 3,9	+ 0,4	+ 6,0	- 3,3	+ 6,9	22 205	72 660	97 366	192 231
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+ 4,3	+ 0,6	+ 3,7	- 0,5	+ 8,3	287 754	161 041	169 827	618 622
HZ Transports et entreposage	+ 0,9	+ 1,6	+ 5,0	- 3,6	+ 3,8	120 353	47 986	66 738	235 078
IZ Hébergement et restauration	- 0,7	+ 3,8	+ 3,5	+ 4,2	+ 11,1	747 397	166 127	168 547	1 082 071
JA Edition et Audiovisuel	+ 5,9	- 2,1	+ 4,8	- 2,2	+ 6,3	322 106	14 978	9 061	346 146
JB Télécommunications	+ 0,1	+ 0,5	- 5,5	+ 5,8	+ 0,6	269	2 143	3 035	5 448
JC Activités informatiques	+ 6,9	+ 6,0	+ 3,6	- 2,8	+ 14,1	4 676	6 845	30 164	41 685
KZ Activités financières et d'assurance	+ 4,6	+ 1,9	+ 4,1	- 1,5	+ 9,2	16 067	18 498	23 691	58 256
LZ Activités immobilières	+ 1,1	+ 4,2	- 3,1	+ 1,4	+ 3,5	11 706	8 003	12 460	32 169
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	+ 5,4	+ 1,9	+ 3,3	+ 6,7	+ 18,4	70 503	33 642	71 048	175 193
MB Recherche et développement	- 2,7	+ 6,8	- 1,2	- 2,0	+ 0,6	1 459	5 136	2 224	8 819
MC Autres activités scientifiques et techniques	- 0,2	+ 4,7	- 0,6	+ 1,6	+ 5,5	222 130	11 508	14 286	247 924
NZ Activités de services administratifs et de soutien	+ 2,6	+ 2,1	+ 0,2	+ 4,2	+ 9,4	696 409	102 119	94 216	892 744
OZ Administration publique	- 1,3	- 1,3	+ 2,9	- 7,1	- 6,9	98 964	89 630	8 765	197 359
PZ Education	+ 3,7	- 7,3	- 1,3	- 2,4	- 7,5	65 029	51 389	12 437	128 854
QA Activités pour la santé humaine	+ 1,0	+ 1,2	+ 2,8	- 4,6	+ 0,3	245 664	36 070	23 177	304 911
QB Action sociale et hébergement médico-social	+ 1,4	- 0,9	+ 3,8	- 2,3	+ 1,9	687 898	80 055	54 486	822 439
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	- 1,3	+ 3,2	+ 6,9	+ 0,1	+ 9,0	636 279	39 078	19 207	694 564
SZ Autres activités de services	+ 2,3	+ 0,3	- 2,1	- 0,9	- 0,4	111 051	44 954	28 242	184 247
Activités diverses et non classées	+ 1,1	+ 6,2	- 14,2	+ 4,0	- 4,2	1 049	1 599	661	3 309
TOTAL	+ 2,9	+ 0,4	+ 3,1	+ 0,1	+ 6,7	4 424 566	1 076 673	997 120	6 498 359
Industrie	+ 6,5	+ 0,0	+ 3,8	+ 0,8	+ 11,5	55 064	85 575	86 664	227 303
Construction	+ 3,9	+ 0,4	+ 6,0	- 3,3	+ 6,9	22 205	72 660	97 366	192 231
Tertiaire	+ 2,0	+ 0,9	+ 2,8	+ 0,2	+ 6,1	4 350 953	915 234	813 310	6 079 498
Privé	+ 3,2	+ 0,8	+ 3,5	+ 0,2	+ 7,9	4 178 173	924 025	906 036	6 008 234
Public	- 1,5	- 2,7	- 0,8	- 2,0	- 6,8	156 028	154 181	13 809	324 018

Source : Acoff - Urssaf

Tableau 3 : Dernières valeurs des séries trimestrielles des déclarations d'embauche (données CVS-CJO) *

Trimestre	Total des entreprises					Entreprises de moins de 20 salariés				
	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche
		CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois			CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	
Niveaux (en milliers)										
T4 2016	4 286	1 059	861	1 920	6 206	1 277	415	391	806	2 083
T1 2017	4 365	1 072	872	1 944	6 309	1 284	417	386	803	2 087
T2 2017	4 333	1 080	920	2 000	6 333	1 268	422	404	826	2 094
T3 2017	4 340	1 074	935	2 008	6 349	1 282	416	402	818	2 100
T4 2017	4 407	1 082	989	2 072	6 478	1 280	418	420	838	2 118
T1 2018	4 425	1 077	997	2 074	6 498	1 295	434	435	869	2 163
Glissements trimestriels (en %)										
T4 2016	+ 0,8	- 0,9	+ 2,9	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,5	+ 2,9	+ 1,7	+ 1,0
T1 2017	+ 1,8	+ 1,2	+ 1,2	+ 1,2	+ 1,7	+ 0,5	+ 0,6	- 1,3	- 0,3	+ 0,2
T2 2017	- 0,7	+ 0,8	+ 5,5	+ 2,9	+ 0,4	- 1,2	+ 1,2	+ 4,6	+ 2,8	+ 0,3
T3 2017	+ 0,2	- 0,6	+ 1,6	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,1	- 1,6	- 0,3	- 1,0	+ 0,3
T4 2017	+ 1,5	+ 0,8	+ 5,8	+ 3,1	+ 2,0	- 0,1	+ 0,6	+ 4,4	+ 2,5	+ 0,9
T1 2018	+ 0,4	- 0,5	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,1	+ 3,8	+ 3,5	+ 3,7	+ 2,1
Glissements annuels (en %)										
T4 2016	+ 3,5	+ 5,0	+ 10,0	+ 7,2	+ 4,6	+ 1,2	+ 4,9	+ 9,1	+ 6,9	+ 3,3
T1 2017	+ 4,3	+ 1,6	+ 7,3	+ 4,0	+ 4,2	+ 2,8	- 0,5	+ 2,8	+ 1,1	+ 2,1
T2 2017	+ 2,4	+ 4,4	+ 12,8	+ 8,1	+ 4,1	- 0,2	+ 5,7	+ 9,1	+ 7,3	+ 2,7
T3 2017	+ 2,1	+ 0,5	+ 11,6	+ 5,4	+ 3,1	+ 1,0	+ 0,6	+ 5,9	+ 3,2	+ 1,8
T4 2017	+ 2,8	+ 2,2	+ 14,9	+ 7,9	+ 4,4	+ 0,3	+ 0,7	+ 7,4	+ 4,0	+ 1,7
T1 2018	+ 1,4	+ 0,4	+ 14,3	+ 6,7	+ 3,0	+ 0,8	+ 4,0	+ 12,7	+ 8,1	+ 3,6

* Les résultats sont provisoires, notamment pour le dernier trimestre (encadré 2).

Source : AcoSS – Urssaf

Encadré 2 : La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et ses retraitements statistiques

Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé, en France entière hors Mayotte. Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » suivant la nomenclature de SIRENE®. Ces établissements appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

La formalité administrative

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. 1 % des DPAE hors intérim ont été adressées en 2017 à l'Urssaf sur support papier, 71 % par Internet et 28 % par d'autres procédures dématérialisées.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. C'est notamment

le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE doit être **réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche** et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. C'est une démarche obligatoire, elle permet d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

Jusqu'en juillet 2011, cette formalité était opérée via la déclaration unique d'embauche (DUE). Elle est depuis le 1^{er} août 2011 fusionnée avec la DPAE.

Les principaux retraitements statistiques

Depuis juillet 2005, tout employeur effectuant les DUE / DPAE par Internet a l'obligation de renseigner le type de contrat de travail. De plus, depuis juin 2011, ces mêmes employeurs ont pour obligation de renseigner la durée des CDD. Ces deux effets, associés à une progression de l'utilisation d'Internet, ont permis d'améliorer très nettement la qualité des données. Les valeurs manquantes (sur les types de contrats et les durées de CDD), désormais résiduelles, sont imputées à partir des distributions de DPAE par secteur d'activité (NACE732) de l'établissement.

En outre, des estimations des déclarations retardataires sont réalisées en fonction du

mode de saisie, du mois d'embauche et du type de contrat de travail. **Les résultats présentés ici sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.**

Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets « jours ouvrables » et « année bissextile » (CVS - CJO). Les coefficients saisonniers sont estimés sur les années 2000 à 2017 et sont **revus une fois par an** à l'occasion de la publication des données portant sur le premier trimestre.

Dans cette publication, les séries CVS-CJO des DPAE de plus d'un mois (CDI et CDD de plus d'un mois) et du total des DPAE sont égales à la somme des séries dessaisonnalisées par type de contrat (CDI, CDD de moins d'un mois et CDD de plus d'un mois) et tranche de taille d'entreprise (0 à 19 salariés et 20 salariés ou plus).

Définitions

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Le glissement trimestriel (GT) compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.